

## Recommandations aux auteurs

La revue *Figures de la psychanalyse* publie des textes rassemblés autour d'un thème précis pour chaque numéro, ainsi que des articles plus divers, dans la rubrique « Mélanges ».

Les articles proposés à *Figures de psychanalyse* étant des textes originaux, ils ne doivent pas être simultanément soumis à une revue, française ou étrangère.

Les articles étant soumis à une double lecture anonyme, ils doivent être envoyés en **deux exemplaires** :

- l'un sur lequel la fonction, le lieu de rattachement de l'auteur (université, laboratoire...), son adresse personnelle et son email figureront sur la première page de l'article ;

- l'autre qui sera anonymé, pour assurer l'anonymat de l'expertise. Seront retirés de la première page le nom de l'auteur, ainsi que toutes références internes à l'article permettant de reconnaître l'auteur.

Pour pouvoir être examinés par le Comité de lecture de *Figures de la psychanalyse*, les textes doivent être envoyés par e-mail à Gisèle Chaboudez ([giselechaboudez2@gmail.com](mailto:giselechaboudez2@gmail.com)) ou à Jacques Sédat ([j.sedat@wanadoo.fr](mailto:j.sedat@wanadoo.fr))

### Charte typographique

Les textes doivent être présentés en **Word** (et non en PDF), en **Times 12**, avec un **interligne de 1,5**.

Les pages doivent être numérotées.

*Longueur maximale des textes à respecter*

- Corps du texte lui-même : 32 000 signes (espaces compris).
- Bibliographie succincte : 1 200 signes (espaces compris)

### **Présentation du texte :**

- si possible, insérer des sous-titres pour aérer et structurer le texte ;
- éviter de recourir aux caractères gras, majuscules ou italiques, de manière excessive ou injustifiée.

*En première page* inscrire :

- le titre de l'article ;
- le nom de l'auteur ;

*En fin de texte :*

- établir une bibliographie **succincte**, selon les normes indiquées ci-dessous ;
- rédiger un résumé (5-6 lignes environ) en français et un résumé en anglais (avec la **traduction anglaise** du titre de l'article ; suivis de mots-clés (5 environ) en français et en anglais.

Ajouter enfin **quelques précisions** indispensables au comité de lecture, sur l'auteur :

- Nom, prénom et fonctions, adresse postale, adresse e-mail et téléphone

*Notes de bas de page :*

Les notes en bas de page doivent être présentées en **Times 10**.

Le renvoi à des articles et ouvrages doit suivre les normes indiquées ci-dessous, avec le numéro de page citée.

### **Normes à respecter pour les références bibliographiques (en notes de bas de page)**

*Indiquer dans l'ordre suivant :*

- le nom de l'auteur, précédé de l'initiale de son prénom ;
- le titre d'un ouvrage (ou d'une revue) en italique, ou le titre d'un article entre guillemets, suivi du nom de l'ouvrage (ou de la revue) en italique ;
- la ville et l'éditeur ;
- l'année de parution ;
- éventuellement le numéro de page, pour les notes en bas de page.

### *Exemples de présentation*

#### 1) Pour un ouvrage :

S. Freud, *L'Homme Moïse et la religion monothéiste* (1939), Paris, Gallimard, 1986, p. 12.

#### 2) Pour un article tiré d'un ouvrage :

S. Freud, « Les théories sexuelles infantiles » (1908d), dans *La vie sexuelle*, Paris, Puf, 1969, p. 20-21.

#### 3) Pour un article paru dans une revue :

J. Lacan, « La chose freudienne ou Sens du retour à Freud en psychanalyse », *L'évolution psychiatrique*, n° 1, 1956, p. 225-252.

#### *Pour une bibliographie en fin d'article :*

Respecter les mêmes normes que pour les notes en bas de page, à une seule différence près : indiquer d'abord le NOM de l'auteur (en majuscules), suivi de l'initiale de son prénom, puis la date de la 1<sup>ère</sup> année de parution

#### *Exemple :*

FREUD, S. 1939. *L'Homme Moïse et la religion monothéiste*, Paris, Gallimard, 1986.

### **Les notes de lecture**

Elles ne doivent pas excéder **15 000 signes** (notes et espaces compris).

**Nous attirons l'attention des auteurs dont le français n'est pas la langue maternelle sur le fait que leur article doit être écrit dans un français correct, et leur recommandons vivement de le faire réviser, avant de le soumettre à la rédaction, à un locuteur natif.**

La rédaction se réserve le droit de demander des précisions, des coupures ou autres modifications des textes fournis. Elle se réserve aussi celui de refuser un texte qui ne respecterait pas les dates limites de remise indiquées ou dont les références seraient incomplètes. Les auteurs reçoivent un accusé de réception de leur texte.

La décision et l'avis du comité de lecture leur sont communiqués, après réunion du comité de lecture. Les manuscrits, acceptés ou non, ne sont pas rendus.